



# Sensibilité des mauvaises herbes aux herbicides en grandes cultures



**ACTA**



## Sommaire

- p.V Le choix d'un herbicide
- p. I Liste et sensibilité aux herbicides des mauvaises herbes  
(à l'exclusion des graminées vivaces et des ressemis ou repousses de cultures)
- p. 325 Quelques références utiles mais à confirmer
- p. 328 Les graminées vivaces
- p. 330 Les ressemis ou repousses des cultures précédentes
- Index :
- p. 339 Substances actives citées entrant dans la composition des spécialités autorisées suivant les cultures
- p. 345 Correspondance entre les substances actives et les principales spécialités commerciales
- p. 351 Correspondance entre les principales spécialités commerciales et les substances actives
- p. 360 Noms latins et correspondance des noms français des mauvaises herbes
- p. 366 Noms français des adventices de cultures (graminées vivaces, repousses et ressemis inclus, et correspondance des noms latins)